

## TRIBUNE PEDAGOGIQUE

### LE NOUVEAU PROGRAMME DE L'ENSEIGNEMENT DU DESSIN

Dans la livraison de novembre, M. le Surintendant de l'Instruction publique a promulgué officiellement le nouveau programme de l'enseignement du dessin. Dans ce document, le Surintendant dit: "Vous voudrez bien prendre connaissance de ce nouveau programme aux pages 89 à 95 inclusivement de la livraison d'octobre 1913 de *L'Enseignement Primaire*, et dès cette année y conformer votre enseignement du dessin."

Nous attirons l'attention des Inspecteurs d'écoles et du personnel enseignant sur ce décret de M. le Surintendant. C'est donc le "nouveau programme de l'enseignement du dessin" qui doit être suivi dans les écoles sous le contrôle des commissions scolaires catholiques.

### PREPARATION DE LA CLASSE

Je recommande le procédé suivant, que les débutants surtout auront intérêt à employer.

1° Chaque matière du programme doit donner lieu à des préparations sur fiches, chaque fiche correspondant à une leçon. Ces fiches sont classées par dossiers, une pour chaque matière et pour chaque cours s'il y a lieu. Elles portent toutes les indications de références nécessaires (livre à consulter, exercices, renvois à un journal pédagogique, etc.) Chaque matin, avant la classe, il suffit de grouper dans le dossier quotidien les fiches nécessaires, d'après la répartition établie d'avance et portée au journal de classe, et de conserver ce dossier sur son bureau. On évitera ainsi, et de recopier sans profit un vieux journal de classe pendant toute la durée de sa carrière, ou de se figer dans l'immobilité d'une préparation faite une fois pour toutes, ce qui est l'inconvénient du cahier. Il est facile, en effet, de remplacer une fiche mal faite, c'est-à-dire une leçon mal réussie, de déplacer une fiche mal classée, si l'on modifie la répartition mensuelle, de compléter par l'apport constant de nouveaux exercices, etc.

2° Le journal de classe n'a plus besoin, de cette façon, d'être autre chose que l'indication sommaire des fiches et des exercices journaliers.

CH. AB DER HALDEN, ancien Inspecteur primaire, aujourd'hui directeur de l'Ecole normale des Instituteurs de Bouzaréa, près Alger.

### SAUVONS LA JEUNESSE

Sauvons la jeunesse! Oui, mais comment? En partant de ce point indiscutable que l'école doit être éminemment éducatrice, et qu'il n'existe, qu'il ne peut exister d'éducation sans Dieu—parce que l'éducation n'est autre chose que la continuation de l'œuvre du Créateur dans l'enfant: c'est-à-dire, prendre cette frêle créature au berceau et la conduire à sa fin suprême, qui est de connaître son Créateur, l'aimer et le servir pour aller jouir de Lui au ciel—il est de toute évidence que l'école, le collège, accomplissent leur mission élevée alors seulement que Dieu y est le fondement, la base nécessaire de l'enseignement, et que l'éducateur, au lieu de rougir de Dieu, sait dignement le représenter devant son élève, de façon que l'enfant même sans s'en apercevoir, doit sentir, entendre, voir son Dieu partout et à chaque instant.

(Le Bulletin Salésien).

### Pensée pédagogique

"Je souhaiterais que tout professeur, en franchissant le seuil de sa classe, se dit avec recueillement: "Comment élèverai-je aujourd'hui plus haut qu'hier l'esprit et le cœur de mes élèves?"

PASTEUR.